

LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU -syndicat majoritaire dans le second degré- dans votre établissement, à l'occasion d'une demande de mutation, lors de mobilisations, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière ...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, sur l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent. Ainsi, il peut être force de proposition et porter la parole de la profession auprès du ministère.

Il vous propose des stages académiques et nationaux, des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques permet d'éclairer, par des points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des programmes. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.

Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqués reçoivent et sur le site du SNES-FSU : www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html

Comment participer à la réflexion ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions... Et être inscrit.e sur une liste de diffusion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU sur ces questions.

Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissage pour permettre leur réussite.

Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues de votre discipline, au sein du Secteur contenus, dans toutes les disciplines.

N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire ! Pour obtenir des informations plus précises : contenus.secretariat@snes.edu

ADHEREZ en LIGNE sur www.snes.edu

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU ou payer en ligne si vous le souhaitez

Demande d'adhésion

Coupon à remettre au représentant du SNES-FSU de votre établissement ou à envoyer au siège du SNES,
46 avenue d'Ivry, 75647 Paris cedex 13

Nom :
Prénom :
Sexe : H F Date de naissance :
Adresse :
Complément d'adresse :
CP : Localité :
Courriel :
Téléphone :
Catégorie : Echelon :
Discipline :
Nom de l'établissement :
CP Etab : Ville Etab :

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

ÉTAT DES LIEUX

La réforme du lycée de 2010 a eu des effets paradoxaux sur la discipline. Si elle est désormais abordée par 85% des élèves de 2nde G/T (contre un peu moins de 50% auparavant), son statut en 2nde s'est pourtant dégradé : réduite à un « enseignement d'exploration » que beaucoup de chefs d'établissement cherchent à négliger, l'horaire a été divisé par deux, ce qui empêche souvent une véritable découverte et appropriation de la discipline par les élèves.

En cycle terminal, les programmes ont été profondément remaniés à la suite de la réforme de 2010. Ces nouveaux programmes, mis en œuvre sans bilan de l'existant, souffrent d'une forte tendance encyclopédique. Ils font également débat en ce qu'ils remettent en cause les approches classiques qui structuraient la discipline depuis sa naissance : ils instaurent ainsi un découpage disciplinaire interne très strict, et privilégient une approche de type universitaire, peu adaptée aux lycéens et à l'objectif de la formation de l'esprit critique. Le SNES-FSU, avec la majorité de la profession, a critiqué ces programmes qui notamment limitent les possibilités de diversification pédagogique.

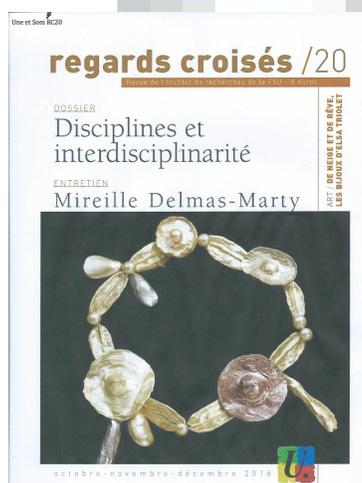
Mais la discipline est aussi soumise à des pressions récurrentes, venant de lobbies bien identifiés, généralement liés au monde patronal (Institut de l'entreprise, Académie des sciences morales et politiques).

Ces lobbies cherchent à refonder la discipline pour en faire un outil de propagande pour une certaine vision de l'économie (sans les autres sciences sociales). Ils veulent instrumentaliser la discipline, pour qu'elle diffuse une vision positive de « l'entrepreneur » en direction des élèves.

Depuis leur création il y a 50 ans, les Sciences économiques et sociales ont été soumises à de nombreuses attaques et remises en cause : force est de constater qu'il y a des choses qui ne changent pas...

CE QUE DEMANDE LE SNES-FSU

- la protection de la discipline contre les attaques des lobbies patronaux ;
- une remise en cause de la catégorie même d'« enseignement d'exploration », en 2nde, et dans l'immédiat le passage de l'horaire à 2h par semaine ;
- le respect de l'apport des SES en 2nde GT, notamment pour l'orientation éclairée des élèves ;
- une remise à plat des programmes du cycle terminal, qui posent problème : faire le bilan des programmes de 2011, avec consultation précise des enseignants ; reconstruire des programmes qui partent d'un questionnement sur des objets sociaux, qui permettent le croisement des regards disciplinaires, et qui préservent la possibilité de diversification des méthodes pédagogiques.



Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignant.e.s.

Le SNES-FSU vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique.

Retrouvez des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives

avec les collègues sur le site : www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html

POUR PARTICIPER, demander son inscription sur une liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqués et/ou participer à des journées de réflexion : contenus.secretariat@snes.edu